



Turquie 2050

Getir en Turquie ; AKP-CHP ; Turquie-Algérie

Le programme « Turquie 2050 » développe une analyse prospective sur les thèmes de la diplomatie, de la politique intérieure et de l'économie turques afin d'y anticiper les dynamiques des trente prochaines années.

Par l'équipe
du Programme
Turquie/Moyen-Orient
de l'Ifri.

Les opinions exprimées dans
ce texte n'engagent que la
responsabilité des auteurs.

ISBN : 979-10-373-1009-5

© Tous droits réservés,
Paris, Ifri, 2024.

Image : © Shutterstock.com

Comment citer cette publication :

« Turquie 2050 : Getir
en Turquie ; AKP-
CHP ; Turquie-
Algérie », *Repères sur
la Turquie n° 20*, Ifri,
juin 2024.

Ifri

27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15
Tél.: (0)1 40 61 60 00
E-mail: accueil@ifri.org

www.ifri.org

ÉCONOMIE

Restrictions des exportations vers Israël, la face cachée d'un iceberg politique

La société turque de livraison de produits de consommations courante Getir (« Apporte » en français) se retire d'Europe et des États-Unis, deux marchés où elle réalisait 7 % de son chiffre d'affaires, pour se concentrer sur le marché turc qu'elle considère plus adapté à son modèle de développement.

Dans son communiqué annonçant son départ de France, Getir déplore un environnement juridique trop complexe et des réglementations administratives locales trop contraignantes. La croisade des élus locaux contre les « dark stores » – ces magasins fermés où sont préparées les commandes passées en ligne via une application, garantissant une livraison en moins de dix minutes – a en effet connu plusieurs avancées depuis le début de l'année. Ces espaces de stockage, qui s'étaient multipliés dans les villes à partir de la pandémie de Covid-19, ont été requalifiés en entrepôts par un arrêté gouvernemental du 22 mars 2023, validé début mai par le Conseil d'État.

Le durcissement des réglementations et l'inflation pèsent sur les acteurs du secteur, qui sont de plus en plus nombreux à jeter l'éponge.

Le départ de Getir signe le retrait du leader du secteur en Europe. Les perspectives de développement annoncées en Turquie semblent avoir convaincu les investisseurs : le fonds souverain émirien Mubadala et le fonds américain G Squared, deux sponsors des premiers jours de Getir, ont réinjecté de l'argent dans ce projet d'expansion en Turquie. Cette décision met en lumière les incertitudes mais aussi les espoirs associés au modèle de croissance économique turc.

La consommation par e-commerce est en augmentation constante en Turquie, particulièrement dans le secteur du « quick commerce ». L'histoire de la livraison à domicile en Turquie remonte à 1997, avec la création d'une plateforme par la chaîne de supermarché Migros. Aujourd'hui, le secteur s'est enrichi de Getir, Banabi, İstegelsin, Migros Hemen, Yemeksepeti, Trendyol..., dont les scooters bariolés font partie du paysage à Istanbul, Ankara, Izmir et Antalya. Le taux élevé d'urbanisation et l'évolution des modes de consommation associés expliquent également l'augmentation de la demande en service de livraison rapide, pour des produits de plus en plus diversifiés, tels que des produits pharmaceutiques ou animaliers. La population turque, la plus jeune d'Europe, est par ailleurs très à l'aise avec les nouvelles technologies. Les projections annoncent des revenus de 606,3 millions de dollars pour le secteur du *quick commerce* en Turquie en 2024.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Une nouvelle ère pour les relations entre l'AKP et le CHP ?

Au lendemain de la défaite relative de son parti lors du scrutin local du 31 mars 2024, Recep Tayyip Erdoğan est reparti en campagne auprès des cadres des différents partis politiques. Après avoir rencontré Özgür Özel, le président du Parti républicain du peuple (CHP), il s'est entretenu avec Devlet Bahçeli, le président du Parti d'action nationaliste (MHP), son allié ultra-nationaliste. La Turquie entre en principe dans une séquence politique de quatre ans sans élection. Le prochain scrutin, prévu en 2028, combinera élections présidentielle et législative. Le président Recep Tayyip Erdoğan affirme que cet intervalle neutre est le moment opportun pour relancer le projet d'une nouvelle Constitution.

Il qualifie l'actuelle Constitution de « patchwork » : datant de 1982, elle a été amendée 19 fois, dont quatre fois par référendum. La dernière modification par voie référendaire a acté en 2017 la présidentialisation du régime politique et le Conseil électoral (*Yuksek Seçim Kurulu – YSK*) avait alors remis les compteurs des mandats à zéro, permettant à Erdoğan, alors Premier ministre, de se présenter aux scrutins de 2018 et 2023, dont il était sorti vainqueur. Il n'existe plus de zone grise à exploiter dans cette Constitution pour permettre au président de briguer un nouveau mandat en 2028.

Deux voies se présentent pour faire adopter une nouvelle Constitution : la première est le référendum, avec l'approbation de la Grande Assemblée nationale à une majorité de 360 voix ; la seconde serait le vote direct au Parlement, avec 400 voix. Dans les deux cas de figure, Erdoğan aurait besoin du soutien de son camp et devrait convaincre l'opposition de lui accorder le sien. Mais comment faire passer l'idée d'un troisième mandat présidentiel ? Actuellement, le seuil électoral (i.e., le nombre minimal de voix qu'un candidat doit

obtenir pour être élu) en Turquie est à 50 % + 1 voix. Dans l'éventualité où l'actuel président serait autorisé à se présenter de nouveau, il envisage d'abaisser ce seuil à 40 % + 1 voix pour s'assurer de la victoire, même s'il n'obtient qu'une majorité relative. Pourtant, ce choix augmenterait du même coup les chances de l'opposition de l'emporter à la prochaine élection présidentielle. Une autre option consisterait à renforcer le rôle du Parlement comme le souhaite l'opposition.

Le président du CHP pourrait de son côté négocier sur des dossiers importants pour sa famille politique et son électorat : la situation des retraités et des syndicats, le sort des personnes emprisonnées suite aux manifestations de Gezi en 2013 comme l'avocat et militant Can Atalay, ou Osman Kavala, homme d'affaires et philanthrope condamné à la réclusion à perpétuité en 2022. Özel a également ouvert le débat concernant le meurtre de Sinan Ateş, ancien chef des Loups Gris, organisation nationaliste proche du MHP soupçonnée d'être mêlée à son assassinat.

La normalisation des relations entre l'AKP et le CHP au sein d'un paysage partisan très polarisé semble en tout cas actée. Les deux chefs de partis se sont à nouveau rencontrés début juin et prévoient de se revoir le 20 juillet à Nicosie, à l'occasion de la célébration par la Turquie du 50^e anniversaire de l'intervention militaire turque à Chypre-Nord. Ce rapprochement semble se faire au détriment du MHP, avec qui l'AKP gouverne depuis 2018. Devlet Bahçeli a clairement mis en garde le président au sujet de la poursuite des enquêtes contre les membres de son parti dans l'affaire Ateş.

DIPLOMATIE

Le partenariat turco-algérien se consolide

Le 7 mai dernier s'est tenue à Ankara la 12^e session de la commission mixte intergouvernementale turco-algérienne de coopération économique, scientifique et technique. Cette réunion s'est déroulée dans le cadre de l'application de l'accord de coopération conclu entre les deux pays en 1983, consolidé par un traité d'amitié et de coopération en 2006.

L'Algérie se place en tête des partenaires commerciaux maghrébins de la Turquie – elle est talonnée par le Maroc et arrive juste derrière l'Égypte à l'échelle du continent. Le renforcement des liens dans les domaines de l'énergie et des mines figurait en haut de l'agenda de la rencontre : l'Algérie exporte 30 % de son gaz naturel liquéfié vers la Turquie, ce qui en fait le quatrième fournisseur du pays. Le secteur des hydrocarbures est le pilier central de la coopération bilatérale entre les deux pays. Lors d'une visite du président turc à Alger en novembre 2023, la société nationale algérienne Sonatrach et la société turque Botaş, spécialisée dans l'approvisionnement du marché turc en hydrocarbures, ont reconduit jusqu'en 2027 leur accord de coopération vieux de 25 ans, assurant un approvisionnement annuel de 4,4 milliards de mètres cubes de gaz à la Turquie.

Dans le secteur minier, l'entreprise turque Tosyalı Algeria, leader de l'industrie sidérurgique en Algérie, prévoit l'élargissement de ses activités dans le cadre de l'exploitation de la mine de Gara Djelibet, l'une des plus grandes mines de fer au monde. Le mois dernier, l'entreprise a mis en service une nouvelle usine de production d'acier plat qui permettra de répondre aux besoins nationaux, d'ouvrir le secteur à l'exportation et d'augmenter ainsi les revenus hors hydrocarbures, comme souhaité par les autorités algériennes.

Parmi les 1 500 entreprises turques installées en Algérie, nombreuses sont celles qui tractent en faveur du rapprochement turco-algérien

depuis deux décennies, plaçant la Turquie en concurrent de la France qui ne compte que 500 entreprises actives sur le territoire. Les entreprises turques sont également bien insérées dans les secteurs de la construction, de l'agroalimentaire et du textile. L'entreprise turco-algérienne *Tayal* détient ainsi ce qui est considéré comme le plus gros complexe de production textile en Afrique, dont la majorité des tissus produits sont destinés à l'exportation.

Cette coopération économique est l'expression d'un *soft power* turc bien maîtrisé. Le versant diplomatique des relations est aussi très actif. Alors que les deux pays convergent dans leurs discours critiques à l'égard de la France, ils partagent aussi des intérêts précis. Les dossiers libyen et sahélien ont ainsi été évoqués lors de la visite du ministre des Affaires étrangères algérien à Ankara le 13 juin dernier : l'Algérie constitue un poste de veille sur la Libye où la Turquie défend des intérêts économiques et stratégiques. L'Algérie, qui souhaite préserver sa neutralité dans le conflit libyen, continue d'exiger le retrait des forces étrangères de Libye sans s'opposer frontalement aux activités de la Turquie. Alger surveille également les développements sécuritaires au Sahel où la Turquie a établi des accords de coopération militaire (vente d'armes et formation de personnel) avec le Mali et le Niger, tandis que la France et les États-Unis ont été contraints de quitter la zone.